

Moniales Carmélites

AUX TROIS-RIVIÈRES



La première Carmélite canadienne
SŒUR THÉRÈSE DE JÉSUS
(MARIE-LUCIE-HERMINE FRÉMONT)

L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTREAL



LE LIVRE DU MARÉCHAL FOCH

Dans un article récent consacré au maréchal Foch, le P. Doncœur écrivait: « Quand il était reçu à Londres par les Anglais, dans les appartements somptueux du *Carlton*, sur le guéridon où était sa pipe, il laissait sans honte son gros *Manuel du Chrétien*, relié de toile noire, aux coins usés, aux feuillets marqués par les doigts. Les Évangiles, le Missel, l'Imitation, rassemblés en ce gros livre, il les avait toujours avec lui. A la guerre, comme à la grand'messe de Ploujean. »

Ce *Manuel* est vraiment le livre idéal du chrétien. Il contient, sous un format commode de près de mille pages, un *paroissien romain*, les *livres des psaumes*, les *quatre Évangiles*, et l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Tout catholique devrait le posséder. On peut se le procurer au prix de

\$1.00 franco

A la Villa Manrèse — 100, Chemin Ste-Foy, Québec

Nihil obstat:

Jacques DUGAS, S. J., censeur

Montréal, le 19 juin 1929

Imprimatur:

† Ém.-Alphonse DESCHAMPS, V. G., Ev. de Thennesis

Montréal, le 20 juin 1929

Auxiliaire de Montréal

HN
31
039
U.120
1929

Moniales Carmélites

AUX TROIS-RIVIÈRES



EST en juin 1929 que le nouveau Monastère des Trois-Rivières doit ouvrir ses portes aux Religieuses Carmélites de Saint-Boniface, qui quittent définitivement le Manitoba, après y être demeurées près de dix-sept années, pour venir continuer, dans la cité trifluvienne de notre province, leur vie de prière et de contemplation.

Il est donc tout à fait opportun de savoir, tout d'abord, que cette translation complète du Carmel de Saint-Boniface aux Trois-Rivières, n'est pas le fait d'une détermination quelconque qui décida ou ordonna le changement de lieu des Religieuses en cause. Des circonstances extérieures, indépendantes du bon vouloir des Carmélites et de la volonté, maintes fois exprimée, de l'autorité diocésaine de les garder dans ce pays d'adoption, sont la vraie cause du retour dans l'Est des Filles de Ste-Thérèse d'Avila qui avaient quitté Montréal, en mai et juillet 1912, pour se diriger vers l'Ouest, sur la demande expresse et instante de S. G. Mgr Adélarde Langevin, de regrettée mémoire.

La guerre européenne, en paralysant la plupart des entreprises financières, au Canada comme dans le vieux monde, empêcha la construction, à Saint-Boniface, d'un Monastère régulier de Carmélites. Les années d'après-guerre ne furent pas plus favorables à la réalisation d'un projet de ce genre, et la question des taxes municipales, qui affectent toutes les institutions religieuses, au Manitoba, sauf les hôpitaux, les écoles reconnues par le Gouvernement, et les œuvres de charité incorporées comme telles, fut le grand obstacle et le motif unique de l'importante décision prise, par les intéressées, après mûre et sérieuse délibération.

Il ne s'agit donc pas d'un Carmel nouveau, venant s'ajouter aux deux autres déjà existants, mais bien plutôt du déplacement du second Carmel canadien qui sera réellement fondé sur le « second coteau » de la ville des Trois-Rivières, par l'arrivée toute prochaine des Moniales Carmélites.

Un mot de préambule

Notre intention n'est pas d'écrire de longs articles pour faire connaître l'histoire et la vie, l'esprit et les coutumes d'un Carmel régulier, parfaitement établi. Nous voulons

offrir tout simplement quelques notes, soigneusement contrôlées, pour renseigner davantage les amis de plus en plus nombreux de l'Ordre des Carmélites.

Les notes qui vont suivre feront voir certains détails ignorés, qui intéresseront sûrement tous les lecteurs, relativement au genre de vie des Carmélites dont le nom, par la « Petite Thérèse », se trouve à présent sur tant de lèvres chrétiennes; elles fixeront mieux les esprits sérieux, touchant l'existence austère, — trop sévère, disent certaines gens peu habituées aux choses de l'âme, — qui demeure, aujourd'hui comme par le passé, l'école où se forment les saints du bon Dieu et les modèles des âmes généreuses de la terre.

Raison d'être d'un Carmel

Une école qui forme à la sainteté et qui donne tant de modèles de vertus et de perfection, est toute désignée pour l'œuvre essentielle des chrétiens ici-bas: nous voulons nommer l'Œuvre ou l'Apostolat de la prière et de la pénitence parmi les hommes.

On parle beaucoup, de nos jours, des œuvres de charité qui orientent l'attention et les efforts d'un grand nombre du côté des infirmités humaines, de la maladie et des autres nécessités urgentes, telles que le soin à donner aux vieillards, aux orphelins et aux autres délaissés de la terre; on s'occupe aussi, avec un intérêt tout particulier des œuvres d'éducation, d'instruction et de formation de l'enfance et de la jeunesse; on voit partout surgir des organisations de tous genres, des associations très variées, pour aider, protéger et faciliter l'épanouissement progressif des intelligences et des existences humaines; on constate avec bonheur également la charité, le zèle, l'abnégation et l'héroïsme même des Communautés et des Institutions religieuses qui se dépensent à toutes les œuvres d'ordre temporel et spirituel. Et, en face de ce spectacle de nature à réjouir l'âme; en présence aussi des besoins nouveaux et pressants qui se font voir, dans la société contemporaine, on est tout naturellement porté à se demander: « Mais, pourquoi donc une communauté de Carmélites cloîtrées, pourquoi un Ordre pareil où des recluses volontaires ne s'emploient qu'à la contemplation continue? »

Nous croyons trouver une réponse à ce « pourquoi », dans les paroles si dignes de la grande Thérèse d'Avila, qui laisse entendre à ses Filles bien-aimées, ce cri angoissant de son cœur, si plein de charité surnaturelle: « O mes Sœurs en Jésus-Christ! aidez-moi à prier Notre-Seigneur pour les âmes! C'est pour cela que Sa Majesté nous a réunies ici; c'est là votre vocation; ce sont là vos affaires; là doivent tendre tous vos désirs; c'est pour cela que doivent couler vos larmes; enfin, c'est là ce que vous ne devez cesser de demander à Dieu. »

Voilà l'Apostolat qui doit animer et raviver constamment les efforts généreux de chacune des vaillantes récluses du Carmel. Il faut que les Carmélites soient des apôtres; « qu'elles soient sans cesse occupées des besoins spirituels de leurs frères, pour les présenter à Dieu et solliciter avec ferveur les grâces nécessaires à tous et à chacun... Toutes les prescriptions de la règle portent ce cachet de mortification, de pauvreté, d'abnégation, de sacrifice, et cela dans un esprit tout apostolique. » (Circulaire du 20 février 1878.) Par leur « vie de prière et d'oraison, écrivait le 8 juin 1890, un autre Ami du Carmel, les Carmélites sont des anges de la terre; elles servent d'intermédiaires entre le ciel et l'humanité. Elles sont les paratonnerres des sociétés. Elles s'immolent pour leurs frères. Leur vocation n'est-elle pas sublime et surtout utile à l'humanité? »

Il importe, pensons-nous, de considérer avec soin, ces réflexions, pour avouer que notre siècle, — comme les siècles les plus troublés du passé, — doit attendre de l'apostolat courageux des âmes priantes, le frein le plus salutaire aux excès qui affligent profondément les honnêtes gens; le correctif le plus efficace aux négligences et aux oublis de tant de chrétiens; l'excitateur le plus effectif qui puisse ramener les hommes à l'esprit d'honneur, de devoir et de probité, dans l'accomplissement consciencieux des obligations personnelles d'un chacun.

Premières démarches de fondation

Combien les voies de la divine Providence sont admirables, aime-t-on souvent à répéter. Nous le pouvons constater, sans le moindre doute, dans le fait de la fondation du premier Carmel au Canada.

En effet, c'est dans l'âme vraiment héroïque d'une jeune Canadienne de Québec que le bon Dieu fit germer et se développer rapidement cette idée extraordinaire et presque irréalisable. A la suite d'une visite au Monastère des Carmélites de Baltimore, — nous sommes à l'hiver de 1872, — Mlle Hermine Frémont avoue avec fermeté à sa mère: « C'est dans un cloître comme celui-ci que je veux entrer. » Cette décision soudaine, mais dans la suite mûrement affermie, fit naître le désir d'un Carmel au Canada, et Mme Frémont conçut la pensée d'y consacrer la meilleure part de la fortune que lui avait laissée son mari. Cependant Mgr l'Archevêque déclara que « pour le moment, un établissement de Carmélites, à Québec, était inopportun », mais Mgr Bourget, alors évêque de Montréal, en entendant parler du pieux projet, en fut ravi de joie. Sa Grandeur dit que « depuis de longues années, c'est son désir, et qu'il était prêt à accueillir les filles de sainte Thérèse dans son diocèse ».

Nous ne pouvons que signaler, en quelques mots, les démarches qui furent faites entre le R. P. Braun, jésuite, et Mère Séraphine du Divin Cœur de Jésus; entre Montréal et

Reims, pourrions-nous ajouter. Il faut lire les pages (140 à 171) de l'*Histoire de la vénérable Mère Fondatrice et Prieure du premier Carmel au Canada*, publiée en 1908, pour y considérer les voies étonnantes de l'adorable Providence.

Malgré les instances du dévoué Jésuite, les lettres du P. Braun (1872-1873) sur ce même sujet, n'aboutirent qu'à obtenir cette réponse presque déconcertante: « C'est impossible! » C'est bien beau, mais « impossible »! Au lieu de décourager les âmes intéressées à ce projet, tous les pour-parlers qui s'échangèrent et les lettres si pleines d'intérêt qui furent écrites à cette occasion, avaient affermi la vocation de Mlle Hermine Frémont et l'avaient décidée à demander son admission au Carmel de Reims. Les adieux de cette fille unique, lorsqu'elle quitte sa mère, le 31 mai 1873, son dernier regard à la vieille ville de Québec qu'elle ne reverra plus, sont d'une lecture très émouvante.

Le 15 juin, notre petite Canadienne fait son entrée au cloître de Reims; le 13 octobre suivant, elle y prend le saint habit, et deux mois plus tard le bon Dieu l'avertit de son sacrifice suprême. Une maladie soudaine vient briser cette frêle existence que seule l'énergie du sacrifice avait soutenue jusque là. Le 22 décembre 1873, à 4 h. du soir, Hermine Frémont, en religion, sœur Thérèse de Jésus, après avoir prononcé conditionnellement ses vœux de carmélite, entre les mains de sa Prieure, rendait son âme à Dieu, en confiant à ses Sœurs, ce jour-là même, les désirs intimes de son généreux cœur: « Je ne désire ni la vie, ni la mort, mais la volonté de Dieu. Je ne crains qu'une chose, c'est que, si je viens à mourir, la fondation canadienne n'en souffre. Je pense à ma petite mère du Canada. »

Après avoir lu la notice de cette jeune religieuse, *Une Fleur du Carmel*, écrite en 1874, Mgr Bourget s'exprimait ainsi au R. P. Braun, S. J.: « ...Je ne puis vous dire qu'une chose, qui est que le Carmel va s'implanter dans notre Canada... »

Le Carmel de France, comme l'a si bien dit le R. P. Couet, O. P. gardait les restes d'un roseau, mais, en retour, il donnait à l'Eglise du Canada, un chêne aux racines profondes, à la ramure vaste et puissante. C'était la force substituée à la faiblesse dans la personne de Mère Séraphine du Divin Cœur de Jésus. (*Le Devoir*, 16 mai 1925.)

Premier Carmel canadien

Lorsqu'il s'agit de signaler les circonstances qui ont donné naissance au premier Carmel canadien, et les difficultés qu'il y eut à vaincre, le nom de Mère Séraphine du Divin Cœur de Jésus se trouve nécessairement mêlé à tous les incidents comme aux plus importantes déterminations qui devaient être prises à ce sujet. Retenons simplement la parole de

S. G. Mgr Landriot, alors archevêque de Reims: « La fondation canadienne doit être faite par la Mère Séraphine. Si la Mère Séraphine ne peut s'en charger... personne ne la remplacera, et le Carmel de Reims ne la fera pas. » (5 juin 1874.)

Le 16 avril 1875, les Religieuses Carmélites, au nombre de cinq, et une Sœur tourière quittaient le Carmel de Reims, pour se diriger vers le Canada. Elles arrivent à Québec, le 6 mai, et, le lendemain soir, descendent à Montréal. Elles y reçoivent la plus cordiale hospitalité, chez les Religieuses de l'Hôtel-Dieu, et ce sera encore un sacrifice que la séparation du 6 juin, quand les Carmélites quitteront l'Hôtel-Dieu pour le modeste « provisoire » qui doit les abriter pendant les quatre années qui vont suivre. Il faudra du temps et des délibérations nombreuses avant d'être fixé sur le site à choisir pour un Carmel régulier. C'est donc dans ce « pauvre Bethléem » que les deux premières novices canadiennes feront leur profession religieuse, le 16 juillet 1878, et la Prieure leur dira, dans son exhortation spirituelle: « C'est aujourd'hui que le Canada offre à Jésus, les prémices des Epouses Carmélites. »

Enfin, cette même année, 1878, Mme Paul Lussier devient bienfaitrice insigne de la communauté, par la donation du terrain où va s'élever bientôt le premier Carmel véritable à Hochelaga. Les Religieuses prennent possession de leur monastère le 2 mai 1879, et Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, y préside les funérailles de Sœur Marie-Angèle de l'Eucharistie, première carmélite décédée en terre canadienne (août 1879).

Le Carmel de Montréal

A l'occasion du cinquantenaire (6 mai 1925), de l'établissement des Carmélites à Montréal, le R. P. Couet, O. P., écrivait « que les œuvres d'inspiration surnaturelle, les plus bienfaisantes comme les plus durables, ressemblent à l'Eglise qui repose sur des pierres cimentées dans le sang et les larmes du Christ. Le Carmel de Montréal connut ces amertumes ». (*Le Devoir*, 16 mai 1925.)

En effet, les difficultés de tous genres, les épreuves de toutes sortes, les inquiétudes et les angoisses les plus douloureuses furent aussi longues et pénibles à supporter que les oppositions du plus grand nombre qui menaçaient, — sans le vouloir directement, — de ruiner, à ses débuts, cette œuvre entreprise avec tant d'enthousiasme. S. G. Mgr Bourget avait rassuré les Carmélites de Reims, en 1874, leur affirmant que « la règle du Carmel sera la nôtre aussi bien que la vôtre », parce que, ajoutait-il ailleurs, « vous ferez, je l'espère, bonne guerre au luxe de notre ville, par la simplicité et la pauvreté du Carmel ». C'était conclure l'entente formelle de la venue, au Canada, des religieuses de France.

Depuis leur arrivée, cependant, les opinions s'étaient modifiées à tel point que l'on croyait communément que les carmélites de la Réforme de sainte Thérèse ne pourraient pas se maintenir en notre pays: la rigueur du climat et nos longs hivers; les austérités d'un régime si scrupuleusement suivi; l'abstention perpétuelle de toute viande, les longs jeûnes et autres pénitences de la stricte observance, tout cet ensemble de vie ne pouvait pas, croyait-on, s'adapter aux constitutions débiles de nos jeunes filles. « Le Carmel, c'est beau... c'est une vocation sublime... mais elle n'est pas faite pour le Canada. » Une pareille idée fausse, — un passé de cinquante ans en est la preuve, — avait si bien fait son chemin, que l'on pensait possible une certaine mitigation raisonnable, selon les circonstances du pays et des personnes en cause.

Il y avait des faits extérieurs de nature à répandre cette opinion: les deux premières Canadiennes carmélites étaient mortes peu d'années après leur admission dans la communauté (1876-1881 et 1883); deux Carmélites venues de France n'avaient pas vécu une décade, en terre étrangère, et la plupart des jeunes filles qui demandaient leur entrée ne pouvaient subir l'épreuve du noviciat. Il ne faut pas oublier toutefois de convenir que la vocation au Carmel n'est pas la plus communément suivie, car il y faut des dispositions ou aptitudes tout à fait particulières que le bon Dieu seul donne à qui il veut.

L'étonnante énergie et la constante fermeté de Mère Séraphine ont été rudement exercées durant ces jours d'alarmes réelles et de craintes vraiment fondées. Mais la Prieure ne se désista pas de la seule intention qui l'anima toujours, puisqu'elle avait résolu de fonder ici, non « un fantôme de Carmel », mais bien « Un vrai Carmel... ou pas de Carmel ».

Honneur et gloire à la vaillante Fondatrice qui légua au Canada une œuvre nullement diminuée! L'on pourra écrire avec vérité que « l'amour de Jésus sait encore enfanter des héroïsmes, et le Canada n'est pas déshérité de cette gloire ». Ajoutons, le mot d'éloge du R. P. Couet, O. P., que « le monastère de notre ville est l'un des plus fervents de l'Ordre ».

En dépit de toutes les épreuves du début, le développement des vocations au Carmel s'accrut assez normalement, et le nombre des jeunes Canadiennes qui aspiraient à la vie du cloître, grandit suffisamment pour faire constater bientôt que le site d'Hochelaga et la construction de 1879 ne pouvaient plus suffire à la Communauté de 1887. Le voisinage du fleuve St-Laurent rendait impossible tout agrandissement du terrain, de ce côté, et les progrès de la ville elle-même exigeaient un peu d'éloignement du centre des affaires.

Disons en passant, qu'un Carmel régulier est autonome et indépendant de tout autre monastère. Chaque maison n'admet qu'un certain nombre de sujets limité par les constitutions. Le total de vingt Religieuses cloîtrées, et de quatre Sœurs tourières n'est pas dépassé, d'ordinaire, à moins que

l'on ait en vue une fondation nouvelle, ou que certaines religieuses avancées en âge, malades ou impotentes, nécessitent la présence de plus de Sœurs pour remplir, au chœur, tous les offices liturgiques, et répondre aussi aux divers services d'un monastère.

Mère Séraphine, qui célébrait ses Noces d'Or de profession religieuse le 21 décembre 1887, devait laisser, en mourant, le 9 janvier 1888, une famille de douze professes formées par elle-même à la vie contemplative dans « son jeune Carmel orphelin ».

M. l'abbé Savaria, « notre Père Savaria », comme l'appelaient dans l'intimité les habitantes du cloître, nommé chapelain des Carmélites en l'été de 1885, devait être, dans les desseins de Dieu, la providence visible de ces religieuses, pour l'entreprise difficile et délicate de la translation de leur établissement au boulevard Saint-Denis. Il se fera le pourvoyeur, le bailleur de fonds de la construction du Monastère, en se constituant le mendiant des Carmélites. Parcourant les paroisses, et prêchant dans toutes les églises du diocèse où l'autorité lui permet de pénétrer, il fait connaître l'œuvre et la vie du Carmel, et publiera même deux ouvrages: *Le Scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel*, et *Les Secrets d'un Carmel*, toujours dans le but de venir en aide au monastère dont il est devenu le Supérieur.

Ainsi le « provisoire » de 1875, délaissé pour la propriété du fleuve, en 1879, voit maintenant le Carmel d'Hochelega abandonné à son tour, en 1896, pour le monastère actuel de l'avenue du Carmel, où subsiste aujourd'hui, plein de vie religieuse et de louable prospérité, dans toute la beauté simple de son existence si mystérieuse pour tant de monde, le fervent Carmel de Montréal.

Le Carmel de Saint-Boniface

Dans *Les Cloches de Saint-Boniface*, No du 15 juillet 1912, nous lisons: « Le nouveau Carmel de Saint-Boniface sera ouvert et « fermé » solennellement dans l'avant-midi du 26 juillet courant, à l'arrivée du train de Montréal. »

S. G. Mgr Adélarde Langevin, de regrettable mémoire, avait, en effet, sollicité et obtenu quelques Religieuses du Carmel de Montréal, devenu florissant en vocations plus que suffisantes pour son propre monastère. Six Carmélites acceptaient donc volontiers la mission de prière et de pénitence que leur assignait le « grand blessé » de l'Ouest, au Manitoba, pour le triomphe des causes chères à la sainte Eglise et à son âme d'apôtre.

Dès le printemps de 1912, on se mit activement à transformer le « vieux collège » qui avait servi de berceau au Petit Séminaire de Saint-Boniface (transporté dans son nouvel et magnifique immeuble de la rue Cathédrale), pour faire de cette bâtisse la demeure « provisoire », pensait-on, des premières contemplatives de l'Ouest canadien.

Une clôture de seize pieds de hauteur fut aussitôt élevée, tout autour du « petit » domaine des pauvres priantes du bon Dieu: c'est une propriété qui mesure à peine cent pieds par cent pieds de surface; une maison ancienne, construite à différentes époques, dont la partie principale date de 1855; une humble chapelle qui peut recevoir au plus une quinzaine de personnes, pour y prier; des appartements si peu faciles à diviser que l'on devra se contenter de rideaux pour séparer chaque « cellule » des religieuses; tel a été, pendant dix-sept années, le « petit » Carmel de Saint-Boniface dont le nom va s'éteindre par le départ des âmes charitables et si généreuses qui l'ont sanctifié par leur présence. Ajoutons que le souvenir restera toujours dans le cœur de la population manitobaine qui a reçu tant de grâces et de consolations par l'entremise des Carmélites si fidèlement employées à la prière « pour les âmes ».

Le Carmel des Trois-Rivières

Il y a déjà trois ans que l'on parle sérieusement de la venue des Carmélites dans notre ville trifluvienne. En septembre 1926, deux Religieuses de Saint-Boniface visitaient pour la première fois les Trois-Rivières, dans le but d'examiner les endroits que l'on croyait favorables à l'établissement de cet Ordre de contemplatives. L'idée de se fixer au Cap-de-la-Madeleine qui avait motivé tout à fait ce voyage, fut bien vite abandonnée, sans surprendre beaucoup de monde, car les environs du pieux sanctuaire consacré à Notre-Dame du Rosaire, sont trop peu étendus et trop renfermés pour convenir à une Communauté aussi sévèrement cloîtrée que doit l'être un Carmel.

Le choix d'un autre site, — emplacement magnifique situé sur le « second coteau », jusqu'ici inhabité, — fut dès lors déterminé, si toutefois les démarches projetées pouvaient réussir au gré des visiteuses; ce site est dans le voisinage quasi immédiat de la nouvelle paroisse du Saint-Sacrement. Au commencement de l'année 1927, les Religieuses Carmélites de Saint-Boniface devenaient propriétaires aux Trois-Rivières, par l'achat d'un terrain de quatre arpents carrés, qu'elles payèrent elles-mêmes, de leur propre fonds et au comptant, un prix assez appréciable et en rapport avec les transactions financières du moment.

C'est sur cette propriété que M. F.-X. Lambert, l'entrepreneur général de la basilique de Sainte-Anne de Beaupré, construisit, en 1928, les trois premières ailes du monastère que les Carmélites doivent habiter à la fin de juin prochain.

On s'étonne de l'étendue d'un domaine religieux qui offre, sur ses quatre faces, une longueur de 360 pieds. Mais oublie-t-on que les Carmélites sont tenues d'enfermer toute leur propriété par un grand mur d'enceinte de vingt-deux pieds de hauteur? Et quand elles auront les ressources suffisantes, elles élèveront aussitôt ce mur autour de leur monastère actuel.

Il leur faut se contenter, pour maintenant, d'une clôture en planches de seize pieds de haut, en attendant le mur requis par la clôture papale. Car, si les Religieuses ne doivent jamais voir que le firmament, tout autour de leur habitation, elles doivent aussi être soustraites à tous les regards du dehors, par cette muraille exigée en vertu des règlements de construction pour un Carmel. C'est là tout l'univers, pourrait-on dire, où l'existence des personnes qui y sont entrées, se consumera dans l'isolement le plus absolu du monde et de la vue même des choses extérieures. Nul autre endroit ne les favorisera jamais de l'air du bon Dieu, dont elles ont un impérieux besoin, comme tous les autres mortels de la création; pas de maison à distance pour reposer ou distraire, ces vaillantes Religieuses, durant les beaux jours d'été ou pendant la saison un peu lourde des grandes chaleurs. A-t-on vraiment raison de trouver exagéré, cet espace de cent pieds qui doit être l'unique séparation entre les deux murs du monastère et de l'enceinte extérieure ?

Quand on songe que les Carmélites sont ensevelies pour la vie, au dedans de ces murailles si solides et si hautes; quand on se dit que vingt personnes intelligentes ont résolu librement de se donner ainsi plus exclusivement au bon Dieu, pour mieux prier et mieux souffrir pour les âmes, à l'intérieur d'un tel monastère; quand on réfléchit sérieusement et attentivement à tous les sacrifices consentis de bon cœur et sans hésitation, par ces Religieuses, il semble plus facile de voir tomber toute surprise non fondée, parce que l'on considère la beauté impressionnante, mais fort simple, il faut l'avouer, d'une construction à l'apparence un peu grandiose, sans offrir la moindre perte d'espace, ainsi que nous le verrons bientôt.

Ne donnons pas trop de crédit aux rumeurs de certains journaux à sensations, qui, dès l'an passé, publiaient les nouvelles les plus fausses, sans la moindre information, touchant les Religieuses Carmélites, annonçant par exemple que le monastère en construction, aux Trois-Rivières, allait coûter entre deux à trois cent mille piastres.

Nous voulons le déclarer franchement: la Communauté en cause n'a jamais possédé les ressources suffisantes d'argent pour bâtir son Carmel en entier et sans délai. Aujourd'hui même, le Monastère des Trois-Rivières, tel qu'il apparaît au visiteur qui l'observe, consiste en un ensemble de trois ailes ayant la forme d'un E (E) incomplet, pourrait-on dire. La façade mesure 124 pieds de longueur, sur 25 de largeur, et sera occupée par les tourières, — petites Sœurs en charge du service extérieur de la maison, — par les paroissiens des séculiers et des religieuses; ces paroissiens serviront de chapelle, en attendant que la Providence du bon Dieu procure à ses fidèles servantes, l'argent qui a fait défaut pour ajouter de suite, la partie centrale, — aile du milieu ou avant — chœur, salle capitulaire et chœur ou chapelle intérieure des Religieuses, — au corps de bâtisse maintenant terminé. On peut ici rassurer

les autorités qui veillent à la protection publique; le Carmel est parfaitement à l'épreuve du feu et tout à fait pourvu des améliorations imposées par les lois de l'hygiène; l'électricité y est installée partout, de façon utile, mais fort simple; le système de chauffage permet d'employer le charbon ou même l'huile, si on le préfère, puisque l'installation est adaptée de manière à utiliser l'un et l'autre de ces combustibles.

De la façade du Carmel, qui regarde la cité des Trois-Rivières, une aile de côté se prolonge, en arrière à une distance de 135 pieds, avec une largeur de 28 pieds; et, de là, la troisième aile, — celle du fond, — se dirige parallèlement à la façade, sur un parcours de 120 pieds jusqu'en arrière des infirmeries qui, plus tard, devront compléter le dernier côté du quadrilatère, où s'élèvera l'église du Carmel et la sacristie, si la générosité des chrétiens facilite cette addition nécessaire à l'achèvement parfait de tout le monastère. On pourra voir alors un édifice imposant, à la forme d'un B plutôt carré, dont la ligne du milieu reportée davantage vers le haut, indiquerait le chœur et la chapelle des Religieuses ci-dessus mentionnés.

Quelle immense bâtisse, est-on tenté de s'écrier, de prime abord, — et nous avons entendu déjà plus d'une exclamation de ce genre, — lorsqu'on affirme surtout que la Communauté ne doit compter que vingt-cinq à trente personnes tout au plus... Que l'on nous permette un mot d'explication, pour diminuer cette surprise.

Un Carmel n'aura jamais plus de deux étages de hauteur, parce que l'ensemble de tout le corps des bâtisses ne doit pas excéder l'élévation du mur d'enceinte dont il a été question précédemment. Inutile de renouveler sans cesse les « pourquoi » inquisiteurs, par rapport à ces détails, qui contredisent, à tout instant les méthodes et les plans de construction moderne; les règlements de Ste-Thérèse, à cet effet, sont traditionnels comme les constitutions des Carmélites, et rien au monde n'en pourra modifier le fond, à moins de changer profondément, de ruiner même l'esprit qui préside à l'érection d'un Carmel, et d'en vouloir enlever ce qui est essentiel à son existence comme tel. L'épaisseur des murs, la qualité des matériaux, la disposition de tous les appartements sont autant de particularités qui ne sont nullement laissées à l'initiative du contracteur, si habile puisse-t-il être; tout est à suivre à la lettre, c'est rigoureusement exigé.

Le bon ordre et la discipline générale d'une communauté régulière sont partout mieux observés et entretenus, quand les personnes qui s'y assujettissent ne se trouvent paralysées, en quelque sorte, par le manque d'espace qui ne saurait se réparer plus tard, dans un Carmel.

Moyens de subsistance

Les Carmels, en Europe comme ailleurs, sont surtout aidés par le revenu de biens fonds dont le capital ne peut être

touché sans un Indult du Souverain Pontife, et sans la garantie expresse de pouvoir autrement mais de manière sûre, subvenir à tous les besoins d'existence. Il est facile de saisir la raison principale de ces exigences indispensables. La Règle de Ste-Thérèse laisse peu d'heures du jour disponibles, pouvant être accordées à des œuvres dont le revenu serait un apport très effectif aux Religieuses. Les Carmélites peuvent travailler aux ornements d'église, et à la confection de certains objets religieux, mais leurs journées sont divisées si bien et déterminées avec un tel soin, — on en jugera par certaines notes sur « Une journée de Carmélite », — qu'il reste à peine cinq heures de temps libre, chaque jour, pour ces occupations et les petits travaux d'intérieur de maison. La prière, répétons-le, c'est le travail habituel et l'occupation presque exclusive des Carmélites.

Mais alors comment les Moniales des Trois-Rivières ont-elles pu bâtir le beau monastère qui attire déjà l'attention de tant de personnes? Et ces trois ailes, mentionnées plus haut, ont certainement coûté, sans aucun doute, une somme qui approche au moins le cent mille piastres. Nous l'avons affirmé, il y a un instant: Rome ne permet pas à une Communauté cloîtrée de se fonder là où elle ne peut être assurée d'y vivre en permanence. A plus forte raison, est-il exigé de prévoir les ressources nécessaires pour se bâtir, — en partie du moins, — et c'est ce qui a été fait dans le cas présent.

Lorsque les Carmélites sont allées au Manitoba, en 1912, elles apportaient avec elles un capital de réserve, pour employer un terme de la finance, un capital qui provenait de legs et dons de familles qui voulaient expressément abandonner ces montants à la fondation d'un Carmel, sans aucune autre condition. Dix-sept années sont passées, et le Carmel de Saint-Boniface n'a pas été définitivement fondé, puisqu'il se transporte entièrement aux Trois-Rivières, cette année. N'est-ce pas avouer, par le fait même, que le capital sus-dit n'a pas été touché, durant cette période de dix-sept ans au Manitoba; sans commettre d'indiscrétion, nous croyons même qu'il a été sensiblement augmenté des intérêts, pendant quelques années, puisque la population manitobaine aimait à envoyer aux Religieuses de Saint-Boniface, les produits de bouche nécessaires à toute la Communauté. Un seul journalier, n'ayant que la richesse de son travail quotidien, voulut payer, lui seul, et pendant trois années complètes, le compte de pain mensuel des Carmélites, durant les années de guerre. Cette belle générosité d'un simple travailleur nous a été rapportée avec émotion, par une personne qui connut ce fait après la mort de ce brave chrétien.

L'on connaît maintenant le secret de ce que l'on croit pouvoir taxer de richesses très importantes. Le Monastère des Trois-Rivières n'est que partiellement construit, parce que la presque totalité de la réserve est payée au contracteur

de ce bel édifice. Il est à souhaiter que les chrétiens de notre province ne soient pas indifférents à la situation qui est faite aux Moniales Carmélites des Trois-Rivières.

Une journée de Carmélite

Partageons de suite l'année régulière ou ordinaire pour les Religieuses dont nous parlons en deux périodes inégales que nous nommerons, si l'on veut, l'été qui est la période allant de la fête de Pâques au 14 septembre, et l'hiver, du 14 septembre à Pâques; car les constitutions de tout Carmel assignent, pour chacune de ces périodes, certains détails particuliers de vie à observer fidèlement toujours. De septembre à Pâques, ce sont les sept mois de jeûne monastique dont nous parlerons plus tard. Ce jeûne est de règle tous les jours, excepté les dimanches et fêtes de première classe. Durant l'été, — cinq mois, — il y a comme une légère détente, semble-t-il, pour le système physique, afin de pourvoir la pauvre nature humaine des énergies nécessaires pour subir le régime de mortifications rigoureuses qu'une volonté pleinement libre lui imposera de façon tout à fait résolue.

Voyons à présent quelle est « une journée de Carmélite », sans y ajouter de commentaires nombreux pour le moment.

- | | |
|----------|---|
| 4 h. 40 | Lever. Le réveil, en hiver, a lieu à 5 h. 40. |
| 5 h. | Méditation. Elle se fait à la chapelle; trois quarts d'heure à genoux, et un quart assises par terre. |
| 6 h. | Petites heures du bréviaire, psalmodiées en commun, au chœur. |
| 6 h. 45 | Temps libre. Exercices spirituels en son particulier, et petits travaux du ménage et d'ordre de la maison. |
| 9 h. | Messe conventuelle. Quand le chapelain n'est pas exclusivement attaché au service du monastère, on modifie cette heure de la messe quotidienne. |
| 10 h. | Examen particulier. |
| 10 h. 15 | Dîner. En hiver et durant sept mois, il n'y a qu'un seul repas complet, tous les jours, et il se prend à 11 h. 15. Il n'y a jamais de déjeuner, mais aux malades et aux postulantes, on sert un morceau de pain, le matin. Jamais de viande comme nourriture au Carmel. |
| 10 h. 45 | Visite à la chapelle, pour les grâces. |
| 11 h. | Récréation. Elle se prend en commun, avec sujet de conversation qui repose l'esprit, sans trop distraire le cœur, et d'intérêt général pour toutes les Religieuses. |
| Midi | Sieste ou repos. La sieste n'est pas obligatoire; celles qui en ont besoin se reposent une demi-heure. Temps libre. En hiver, le lever étant retardé d'une heure, il n'y a pas de sieste à midi. |

- 2 h. Vêpres à la chapelle, suivies de neuvaines et prières aux nombreuses intentions recommandées.
- 2 h. 30 Lecture de spiritualité et occupations diverses; travaux d'intérieur du monastère de 3 h. à 5 h.
- 5 h. Méditation d'une heure entière; même attitude que le matin.
- 6 h. Souper, l'été: Collation, l'hiver; c'est un demi repas qui consiste le plus souvent en huit onces (six onces seulement en carême) de pain sec avec fruits naturels ou fruits secs, ou noix et eau chaude, pour boire.
- 6 h. 30 Visite à la chapelle pour les grâces, en été seulement.
- 6 h. 45 Récréation. Il n'y a que deux heures par jour, où le silence n'est pas de règle; l'on ne peut causer qu'à la salle de récréation. On peut parler pour toutes les nécessités, en dehors du grand silence du soir et du midi.
- 7 h. 45 Complies.
- 8 h. Prières particulières et temps libre.
- 9 h. Matines et Laudes du bréviaire. Tout l'office de la journée se récite, ou se chante, selon la liturgie du temps, en commun et à la chapelle. Le chant des Carmélites n'a que deux notes, comme modulation, ou variation de la voix; ces deux notes semblent signifier les sentiments qui prédominent dans le cœur de ces Religieuses: l'amour et la souffrance. Aimer en souffrant, et souffrir en aimant, est un idéal que l'on s'exerce à acquérir, au Carmel, va sans dire.
- 10 h. 30 Examen général de conscience.
- 11 h. Coucher. Ainsi, à peine une heure avant minuit, tous les jours de l'année, la Carmélite, dont la « journée » a été si bien remplie, — on doit s'en convaincre, — peut alors s'accorder un peu moins de six heures de sommeil que le Règlement lui permet de prendre, pour refaire ses forces, pour la tâche du lendemain.

La vie au Carmel

Il n'est pas hors d'à propos, croyons-nous, d'ajouter quelques remarques sur le genre de vie des Carmélites, au point de vue temporel.

La vie régulière parfaite, l'expérience en témoigne, est certainement l'explication vraie de toutes ces choses qui semblent, à des profanes, si peu réalisables, ou même si préjudiciables à la santé du corps, que l'on paraît souvent désapprouver tout à fait des personnes raisonnables de s'assujettir à pareille existence, jugée austère à l'excès. Et pourtant, Mère Geneviève de Ste-Thérèse, la fondatrice du Carmel de

Lisieux, vécut au delà de cinquante-cinq ans dans sa communauté, et mourut plus que septuagénaire. Est-ce que Mère Séraphine du Divin Cœur de Jésus, — on l'a vu déjà, — la fondatrice du Carmel de Montréal, n'a pas célébré ses Noces d'Or de profession religieuse, une année avant sa mort? Et l'an passé, en 1928, une autre Carmélite, une Canadienne, Sœur Marie de la Trinité, fêtait, elle aussi, ses Noces d'Or de profession religieuse au Carmel de Montréal. Ceci pour démontrer que la longévité est possible et fréquente, — il n'y a pas que des exceptions à noter, — parmi les Sœurs cloîtrées de la vie contemplative reconnue si austère.

Le long jeûne de seize heures devient pour certaines aspirantes au Carmel un obstacle parfois insurmontable; de six heures du soir à dix heures le lendemain matin, il n'y a ni repas, ni réfection d'aucune sorte, — excepté pour les malades et les postulantes auxquelles on permet deux onces de pain, le matin, — et même abstention du boire, excepté dans certains cas aussi. L'expérience démontre que l'estomac humain se dompte à cette habitude de vie qui n'est pas, — on se l'imagine aisément, — sans faire éprouver de fréquentes fatigues. Il faut donc une prudence assez attentive, pour s'habituer au régime alimentaire surtout, qui, pendant sept mois de l'année, ne comporte qu'un seul repas complet.

La nourriture est plutôt variée par le mode de l'apprêter, que par la diversité des aliments qui sont tolérés sur la table des Carmélites. Redisons-le, pas de viande au Carmel, si ce n'est dans le cas de maladie sérieuse qui en exige l'usage; jamais même l'emploi des produits d'aucune viande, pour aucun mets en aucun temps de l'année. C'est l'abstinence permanente et absolue dans le sens le plus rigoureux du mot.

Des œufs, du poisson, des légumes, des laitages, des fruits, du miel et du pain, — sans omettre certains gâteaux parfois, — voilà l'essentiel du régime. Aux jours de jeûne commandés par l'Eglise, — la sainte Quarantaine entière, les vendredis de toute l'année, et quelques autres jours, — l'usage même des laitages est prohibé, ainsi que les œufs. Ce qu'il reste alors, on le conçoit de suite, c'est le poisson que l'on prépare et fait cuire à l'huile d'olive; les légumes qui sont apprêtés à l'eau chaude et sans beaucoup d'assaisonnements; les fruits naturels ou confits et le pain. Car le beurre et le fromage, va sans dire, ne sont pas tolérés.

Malgré l'étonnement naturel que l'on manifeste en présence d'une vie aussi sobre et frugale, la santé physique n'est pas ébranlée ni affaiblie dans ses énergies, de ce fait-là seul. Sans doute, — il est bon de le redire, — il faut une vocation spéciale pour entrer et demeurer au Carmel. Des personnes à la constitution extérieure assez robuste et à la volonté bien résolue, n'ont pas pu se faire à tous les détails du vêtement lourd, du peu de sommeil, des jeûnes fréquents et de l'ensemble de l'existence carmélitaine. Tandis que d'autres jeunes personnes, à la complexion plus délicate, à l'apparence moins

vigoureuse, mais à la volonté non moins décidée que les premières, ont apporté des dispositions plus aisément adaptables à toutes ces exigences et ont trouvé justement ce qui correspond parfaitement à l'idéal rêvé depuis longtemps, en leur âme avide d'immolation pour leur perfection personnelle et le salut des âmes.

Nous aimons, à attirer, d'un mot, l'attention sur le costume de la Carmélite, qui demeure, pour le monde actuel, la réplique la plus réelle au déshabiller général qui s'affiche presque partout avec une sorte de provocante désinvolture. Pour réparer tant de fautes de jugements erronés, pour expier tant de péchés que fait commettre une telle popularité, pour la violation publique de la moralité la plus ordinaire, pour obtenir du bon Dieu que sa justice divine ne s'appesantisse pas dans toute sa rigueur sur tant de pauvres chrétiens aveuglés par ces coutumes bien païennes, il faut que des âmes choisies s'interposent contre ce flot envahisseur des sociétés modernes. Regardez et examinez soigneusement le portait connu partout de sainte Petite Thérèse de l'Enfant-Jésus; elle apparaît dans son costume de vraie Carmélite, avec son habit complet bien authentique.

La matière première de ce costume est de la bure brune pour la robe religieuse, et de la bure blanche pour le manteau de chœur; une étamine de serge blanche et une toile serrée et forte servent à fabriquer les autres parties du vêtement. Ces étoffes sont confectionnées en Europe, et n'offrent rien qui puisse favoriser la mollesse naturelle. La pesanteur elle-même du costume est à observer, car elle peut varier entre dix-huit et vingt-cinq livres selon la taille de la personne qui doit le revêtir.

Quand la Carmélite entre au chœur dans son costume complet, c'est-à-dire avec son grand manteau blanc qui se voit très bien sur le portrait de la Petite Thérèse, elle porte sept épaisseurs sur les épaules: trois voiles qui reposent, en effet, sur la tête, descendent sur les épaules qui de plus supportent, on le sait, la robe et le manteau, et les sous-vêtements. Une solide courroie de gros cuir fixe, à la ceinture, un chapelet d'une certaine proportion, et complète l'ensemble extérieur de tout ce costume. Les alpargates sont la chaussure portée au Carmel; ce sont comme deux souliers faits de toile serrée avec semelles de corde, — sans talon, — que des maisons d'Espagne excellent à fabriquer, très résistantes. C'est la chaussure en usage dans la classe pauvre de ce pays.

Bref, la privation de quelques heures de sommeil, l'acceptation des pénitences ordinaires, sans beaucoup de mortifications corporelles extraordinaires, — seize heures, tous les jours, sans manger, et porter un vêtement qui pèse environ vingt livres, sont déjà une mortification continue, — l'assujettissement à toutes les minuties de l'obéissance à pratiquer en tout et toujours, tout cela semble de médiocre importance en retour des avantages spirituels, des grâces divines et des

bienfaits sans nombre dont le bon Maître se plaît à combler les âmes généreuses qui embrassent ainsi son service. Aussi, voyez comme elle est heureuse la Carmélite dans ce réel vestibule du ciel, qu'est la « petite cellule » du Carmel. Cette chambrette mesure dix pieds sur huit de largeur. Comme mobilier, on y aperçoit une sorte de grabat fort simple: une paillasse de paille jetée sur deux planches de bois dur, qui reposent sur deux tréteaux en fer, le tout enveloppé d'une couverture de bure brune, tel est le lit de la religieuse, sur lequel, chaque soir, à 11 h., elle ira retaire ses forces pour le lendemain.

Une chaise pauvre, un petit banc qui servira d'écritoire, au besoin, c'est tout l'ameublement d'une « petite cellule » de Carmélite. Sur le mur trois images pieuses, sans encadrement, une grande croix de bois, sans Christ, un bénitier, voilà l'ornementation de cette humble demeure. N'est-ce pas l'imitation fidèle du dénûment de Nazareth que pratique jusque-là l'épouse de Jésus qui supporte joyeusement la vie au Carmel... ?

Derniers détails complémentaires

Inscrivons en dernière page les noms des Religieuses Carmélites qui sont allées au Manitoba, en 1912, selon la liste qu'en a dressée la revue, *Les Cloches de Saint-Boniface*, dans son numéro du mois d'août 1912, page 206:

Mère Raphaël de la Providence, prieure; Mère Marie-Anne du Divin Cœur de Jésus, sous-prieure; Sœur Gertrude du Divin Cœur de Jésus, dépositaire; Sœur Marie de l'Eucharistie, Sœur Marie-Ange du Saint-Sacrement, Sœur Marie Blanche du Précieux Sang, Sœur Maria de la Sainte-Famille, tourière.

Ces sept Religieuses, après dix-sept ans passés dans l'Ouest, reviennent toutes habiter le Monastère des Trois-Rivières, qui comptera, en tout, onze Moniales Carmélites, et une Sœur tourière, dont cinq ont fait profession religieuse, au Manitoba, dans l'intervalle.

Voilà le personnel complet du nouveau Carmel qui se fonde. Plusieurs aspirantes de l'Est à la vie contemplative de ces cloîtrées, attendent, paraît-il, la venue des Carmélites pour demander leur admission au postulat. Que sainte Petite Thérèse leur soit favorable et leur aide à réaliser un idéal aussi beau et aussi sublime par la grandeur des sacrifices qui y doivent être si généreusement supportés.

L'ŒUVRE DES TRACTS

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

- | | |
|--|-----------------------------|
| * 1. <i>L'Instruction obligatoire.</i> | Sir Lomer GOUIN |
| 2. <i>L'École obligatoire.</i> | MM. TELLIER et LANGLOIS |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada.</i> | Mgr PAQUET |
| 4. <i>Le bon Journal.</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| * 5. <i>La Fête du Sacré Cœur.</i> | R. P. MARION, O.P. |
| * 6. <i>Les Retraites fermées au Canada.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 7. <i>Le docteur Painchaud.</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| * 8. <i>L'Eglise et l'Organisation ouvrière.</i> | C.-J. MAGNAN |
| * 9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada.</i> | B. P. |
| 11. <i>L'École canadienne-française.</i> | Omer HÉROUX |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur.</i> | R. P. Adélar DUGRÉ, S.J. |
| * 13. <i>Le Cinéma corrupteur.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 14. <i>La première Semaine sociale au Canada.</i> | Euclide LEFEBVRE |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 16. <i>Appel aux ouvriers.</i> | R. P. CHOSSEGROS, S.J. |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse.</i> | Georges HOGUE |
| 18. <i>Les conditions religieuses de la société canadienne.</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie.</i> | Le cardinal BÉGIN |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 21. <i>La Propagation de la Foi.</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 22. <i>L'Aide aux ouvriers catholiques.</i> | BENOIT XV |
| 23. <i>La vénérable Marguerite Bourgeoys.</i> | R. P. Adélar DUGRÉ, S.J. |
| 24. <i>La Formation des Elites.</i> | R. P. JOYAL, O.M.I. |
| 25. <i>L'Ordre séraphique.</i> | Général de CASTELNAU |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul.</i> | P. MARIE-RAYMOND, O.F.M. |
| 27. <i>Jeanne Mance.</i> | XXX |
| 28. <i>Saint Jean Berchmans.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 29. <i>La vénérable Mère d'Youville.</i> | R. P. Antoine DRAGON, S.J. |
| 30. <i>Le Maréchal Foch.</i> | Abbé Emile DUBOIS |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire.</i> | XXX |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus.</i> | R. P. BARBARA, S.J. |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).</i> | R. P. Adélar DUGRÉ, S.J. |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).</i> | R. P. D'ORSONNENS, S.J. |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux.</i> | R. P. D'ORSONNENS, S.J. |
| 35. <i>Mère Marie-Rose.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 36. <i>Mère Marie-du-Sacré-Cœur.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> | C. DE BEUGNY |
| 39. <i>Vers les terres d'infidélité.</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 40. <i>Société de Marie-Réparatrice.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 41. <i>Les Oblats dans l'Extrême-Nord.</i> | R. P. DELAPORTE, S.J. |
| 42. <i>Saint Gérard Majella.</i> | R. P. Adélar DUGRÉ, S.J. |
| 43. <i>Autour du Séminaire canadien des Missions-Etrangères.</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 44. <i>Le bienheureux Grignon de Montfort.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval.</i> | F. ANANIE, F.S.G. |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace.</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 47. <i>La Villa La Broquerie.</i> | S. S. PIE XI |
| 48. <i>Saint Jean-Baptiste.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 49. <i>Les Frères de la Charité au Canada.</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| * 50. <i>L'une des œuvres des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception.</i> | Frère X... |
| 51. <i>Monseigneur Alexandre Taché.</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| 52. <i>L'Œuvre du Bon-Pasteur.</i> | R. P. LATOUR, O.M.I. |
| 53. <i>La Croisade des temps modernes.</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| 54. <i>Mère Marie-Anne.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 55. <i>Les livres... tonique ou poison.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 56. <i>Contre le travail du dimanche.</i> | Abbé C.-A. LAMARCHE, D.Th. |
| 57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 58. <i>Monseigneur Lafèche.</i> | R. P. Gustave JEAN, S.J. |
| 59. <i>Le bienheureux Bellarmin.</i> | R. P. Adélar DUGRÉ, S.J. |
| 60. <i>La vénérable Bernadette Soubirous.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| | Abbé P.-E. GAUTHIER |

L'ŒUVRE DES TRACTS

*61. Mère Gamelin	Une RELIGIEUSE
62. Le Recruelement des Retraitants	XXX
63. Madame de la Peltrie	R. P. LE JEUNE, O.M.I.
64. L'Œuvre du curé Labelle	Abbé Henri LECOMPTE
65. Saint François Xavier	Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
*66. Les Sœurs de Miséricorde de Montréal	Abbé Elie-J. AUCLAIR, D.Th.
67. Le Catholicisme en Chine	Mgr BEAUPIN
68. Le Jubilé de 1925	XXX
*69. Mère Marie de la Ferre	Une RELIGIEUSE
70. Mère Marie des Sept-Douleurs	Une RELIGIEUSE
71. Saint Pierre Canisius	R. P. LECOMPTE, S.J.
72. Sainte Madeleine-Sophie Barat	R. S. C. J.
73. Nos Martyrs canadiens	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
74. Les Servits de Marie	R. P. LÉPICIER, O.S.M.
75. Les Clubs sociaux neutres	Abbé Cyrille GAGNON
76. La Presse catholique	Mgr Elias ROY
77. L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française	Chanoine COURCHESNE
78. La petite Sœur des missionnaires	Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
79. Encyclique sur la fête du Christ-Roi	S. S. PIE XI
80. La Retraite spirituelle	S. ALPHONSE DE LIGUORI
81. Une enquête sur le scoutisme français	XXX
82. Le Secrétariat des Familles	Dr Elzéar MIVILLE-DECHÊNE
83. Le Dr Amédée Marsan	R. P. LÉOPOLD, O.C.
84. Comment lutter contre le mauvais cinéma	Léo PELLAND, avocat
85. Adoléscent! L'école vous invite encore	Frère LÉOPOLD, C.S.C.
86. Saint Louis de Gonzague, confesseur	R. P. PLAMONDON, S.J.
87. La transgression du devoir dominical	XXX
88. Le règne social de Jésus-Christ	Abbé Arthur LAPOINTE
*89. Le Séminaire canadien des M.-E.	Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
90. André Grasset de Saint-Sauveur	XXX
91. Parents, chrétiens, sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
92. Actes pontificaux concernant l'Action française	S. S. PIE XI
93. Répliques du bon sens. — I	Capitaine MAGNIEZ
94. Ce que femme veut	Jeanne TALBOT
95. Répliques du bon sens. — II	Capitaine MAGNIEZ
96. Marie de l'Incarnation	R. P. FARLEY, C.S.V.
97. Dimanche vs Cinéma	Chanoine HARBOUR
98. Thaumaturges de chez nous	R. P. Jacques DUGAS, S. J.
99. L'abbé Jacques-François Dujarie	Frère LÉOPOLD, C. S. C.
100. Le Rapport Boyer sur le cinéma	XXX
101. Nos premiers Missionnaires	Abbé Napoléon MORISSETTE
102. Les Retraites fermées en Belgique	R. P. LAVEILLE, S. J.
103. La Congrégation du Saint-Esprit	R. P. G. LE GALLOIS, C. S. Sp.
104. Répliques du bon sens — III	Capitaine MAGNIEZ
105. L'Action sociale catholique	S. G. Mgr HALLÉ
106. Les Retraites fermées	Ferdinand ROY
107. Sa Grandeur Monseigneur Courchesne	XXX
108. L'Encyclique « Misericordissimus Redemptor »	S. S. PIE XI
109. La Langue française	Chanoine CHARRON
110. L'Apostolat	Rodolphe LAPLANTE
111. Répliques du bon sens	Capitaine MAGNIEZ
112. Le Drapeau canadien-français	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
113. L'Université Pontificale Grégorienne	XXX
114. La Retraite fermée	Roland MILLAR
115. L'Action catholique	Mgr P.-S. DESRANLEAU
116. Un diocèse canadien aux Indes	R. P. E. GAGNON, C.S.C.
117. Le mois du dimanche	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
118. Pour le Repos dominical	D. B.
119. Le problème de la natalité	Benito MUSSOLINI
120. Moniales Carmélites aux Trois-Rivières	Un ami du Carmel

*Les brochures précédées d'un astérisque sont épuisées
 Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus
 Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

BUREAU DE L'ŒUVRE DES TRACTS

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal — Tél. Amherst 2192